

Recherche franco-américaines à l'Université du Maine : éphémérides d'une renaissance

Robert N. Rioux

Number 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de
quelques auteurs, les centres de recherche

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004486ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004486ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rioux, R. N. (1994). Recherche franco-américaines à l'Université du Maine :
éphémérides d'une renaissance. *Francophonies d'Amérique*, (4), 137–144.
<https://doi.org/10.7202/1004486ar>

RECHERCHES FRANCO-AMÉRICAINES À L'UNIVERSITÉ DU MAINE : ÉPHÉMÉRIDES D'UNE RENAISSANCE

Robert N. Rioux
Université du Maine (Orono)

Les Franco-Américains sont soit les petits-enfants et arrière-petits-enfants des Canadiens français venus s'installer, entre 1850 et 1920, dans les « Petits Canadas » des villes textiles de la Nouvelle-Angleterre et du nord de l'État de New York, soit les descendants des Acadiens. Dans le Maine, ces deux groupes se divisent plus ou moins géographiquement. Les francophones d'origine québécoise habitent la partie sud de l'État où se trouvent les « moulins »; ceux d'origine acadienne travaillent la terre dans le nord de l'État, le long du fleuve Saint-Jean. La région de Bangor-Orono-Old Town, dans le centre-est de l'État, semble constituer la frontière entre les deux, car on y trouve des moulins et on y entend parler le franco-américain et l'acadien. Cette répartition géographique n'est pas absolue, car des études récentes montrent que de nombreux francophones d'ascendance québécoise habitent au nord, alors qu'on trouve des descendants d'Acadiens dans le sud du Maine, à Portland par exemple.

Les francophones âgés de 60 ans et plus ont connu des églises, des écoles paroissiales et des journaux français, mais peu après la Deuxième Guerre mondiale, ces journaux ont disparu, suivis de la plupart des écoles et des églises. Néanmoins, à l'Université du Maine, les étudiants francophones s'identifiaient par leur langue et leur religion. À partir de 1959, dans les cours de français, j'avais constaté qu'un grand nombre d'étudiants du sud de l'État n'avaient pas, pour certains phonèmes, la même prononciation que ceux du nord de l'État. De plus, les deux groupes se servaient d'une prononciation qui relevait de l'orthographe du Moyen Âge ou de la Renaissance. Cette constatation m'a amené pendant toute ma carrière à l'université à noter sur fiches leurs particularités de vocabulaire et de prononciation, ainsi que leurs expressions idiomatiques. J'ai relevé, à titre d'exemples, sept façons de prononcer « patate », deux pour « père », « mort » et « cœur ». La prononciation de ces trois derniers mots divisent les deux groupes linguistiquement.

Pendant les années 60, pour attirer l'attention du grand public et des administrateurs de l'Université du Maine sur la présence franco-américaine, je me suis adressé aux enseignants du niveau primaire et secondaire, aux associations des parents d'élèves et des professeurs, aux commissions

scolaires, à des sociétés privées comme les Chevaliers de Colomb ou le Rotary Club. À la Faculté d'éducation, on discutait de bilinguisme et de biculturalisme. À la fin de cette décennie, les étudiants franco-américains n'avaient qu'une caractéristique qui les identifiait : leur langue parlée, car la religion avait cessé de représenter une influence majeure dans leur vie à cause des mariages mixtes et des conflits linguistiques.

En 1968, à l'instar des Afro-Américains, les étudiants qui parlaient français ont organisé à leur tour des réunions pour faire valoir leur présence à l'université et, plus tard, dans l'État. Au cours de ces rencontres, les Acadiens ont découvert les Franco-Américains qui avaient connu, comme eux, des professeurs qui les avaient sévèrement punis ou humiliés quand ils employaient un français qui n'était pas celui de la France, un français qu'ils écrivaient mal.

Armé de la liste de leurs revendications, je me suis présenté chez le directeur du Département de langues étrangères et classiques. Nous avons aussitôt décidé d'attaquer de front le problème, en proposant un cours sur la littérature québécoise au doyen de la Faculté des lettres. Cette première proposition acceptée, nous avons pu, par la suite, offrir toute une gamme de cours aux étudiants du baccalauréat ès arts et de la maîtrise en français.

Les devoirs écrits ont pris la forme de travaux pratiques, liés à l'évolution de l'âme franco-américaine.

C'est ainsi que les étudiants en littérature québécoise ont effectué la plupart des recherches qui ont servi de base au deuxième cours portant sur la civilisation franco-américaine. Ils ont relevé dans les bibliothèques municipales des grandes villes de l'État tout ce qui semblait être franco-américain; ils ont photocopié toutes les bibliographies susceptibles de contenir des renseignements portant sur la franco-américanie; ils ont visité *Bowdoin College* (à Brunswick, dans le Maine), où il y avait eu des instituts franco-américains, et l'Université de Virginie où l'on offrait un cours sur la littérature canadienne-française; ils se sont informés du contenu des bibliothèques appartenant aux sociétés catholiques (entre autres, l'Union Saint-Jean-Baptiste, l'Association canado-américaine, la Fédération féminine franco-américaine). Ces jeunes chercheurs ont découvert une véritable mine de documents (romans, poèmes, contes, articles, légendes, folklore, anecdotes, lettres, musique, photos, peintures, manuscrits, règlements scolaires, recensements, procès) et de ressources humaines (prêtres, maîtresses d'école, professeurs au niveau secondaire, religieuses, femmes de ménage, juges, médecins, généalogistes, Amérindiens), toutes gens de 35 ans et plus qui avaient à dire ou à raconter quelque chose qui pouvait aider les jeunes Francos à la recherche de leur identité. J'ai, quant à moi, passé trois semaines à la bibliothèque de l'Université Laval où j'ai pris note de tout ce qui expliquait la langue canadienne-française, en particulier de tout ce qui avait rapport à la langue franco-américaine.

En 1970, on a tenté de faire reconnaître par la cour fédérale à Washington les Franco-Américains comme groupe minoritaire ethnique, ce qui leur

aurait donné droit, entre autres, à des subventions fédérales. Malheureusement, bien que la législation ait été préparée et présentée par le Département d'éducation de l'État du Maine, en collaboration avec le Bureau fédéral d'éducation, la requête a été rejetée par le Congrès.

L'année scolaire 1971-1972 à l'Université du Maine a marqué un point tournant: le vice-président aux affaires académiques a demandé que l'on fasse dans la vallée de la Saint-Jean une enquête sur les cours (traduction, stylistique, linguistique) essentiels aux professeurs de français du niveau secondaire. Ce même administrateur a aussi exigé que l'on prépare un programme d'études franco-américaines portant sur la question des Franco-Américains et comprenant la sociologie, l'histoire, l'économie, etc. En avril, le seul professeur d'origine franco-américaine le directeur provisoire du laboratoire des langues, et un étudiant franco-américain proposent que les jeunes Franco-Américains qui se réunissaient presque toutes les deux semaines adoptent le sigle de «F.A.R.O.G.», jolie façon de s'approprier l'épithète péjorative *frog* (grenouille), en lui donnant une nouvelle signification: *Franco-American Resource Opportunity Group*. Dans la section française du Département de langues, on a offert pour la première fois un séminaire sur la langue française du Maine et un autre sur la littérature canadienne-française, au niveau de la maîtrise. Nommé conseiller d'orientation professionnelle, je recevais les Franco-Américains dans mon bureau.

Pendant l'année scolaire 1972-1973, le mouvement franco-américain prend de l'ampleur: le *NEAPQ Center* (New England-Atlantic Provinces, Quebec Center/Centre Nouvelle-Angleterre, Provinces Atlantiques et Québec), situé à l'Université du Maine, organise un symposium sur les Français habitant ces trois régions; au colloque sur le bilinguisme (chez les francophones) dans l'État du Connecticut (Nouvelle-Angleterre), on obtient l'autorisation de publier et de diffuser les nouvelles universitaires en français; la Faculté d'éducation offre un cours de cinq semaines sur le bilinguisme et le biculturalisme; la Commission de l'État du Maine pour les arts et les humanités octroie une subvention afin de présenter une série de communications publiques; on prépare, pour la télévision, un vidéo sur «Les Franco-Américains du Maine» qui sera diffusé à Moncton; et on réserve aux Franco-Américains une section française des cours «Français pratique» et «Lectures de littérature canadienne-française». La «Méthodologie de l'enseignement des langues étrangères» et les «Contributions des groupes linguistiques européens à l'héritage culturel des Américains» ont consacré plusieurs conférences à la présence des francophones. Et, pour couronner le tout, le vice-président aux Affaires académiques m'a prié de préparer un budget afin de créer un centre franco-américain. À la demande des étudiants, le FAROG est passé sous la direction du vice-président des Affaires estudiantines.

L'année 1973 a vu la création de *CODOFINE* (*Council for the Development of French in New England*/Conseil pour le développement du français en

Nouvelle-Angleterre) dont le modèle est le CODOFIL (*Council for the Development of French in Louisiana/ Conseil pour le développement du français en Louisiane.*) Son premier colloque a eu lieu à Manchester (New Hampshire). Les représentants des six États de la région ont été invités par le sénateur Edmund Muskie du Maine à une séance sur l'éducation bilingue, tenue à Washington (D. C.). Ce séjour m'a permis de prendre contact avec les directeurs des écoles dans les villes francophones. La même année, des étudiants ont traduit en français les nouvelles du jour qu'ils ont diffusées à la *Maine Public Broadcasting Network*. La section française du Département de langues accepte d'offrir un diplôme en études franco-américaines. Sept autres départements de la Faculté des lettres ajoutent un cours ou une partie d'un cours portant sur un aspect franco-américain qui les intéresse, soit la famille franco-américaine ou l'émigration des Canadiens français et la création des « Petits Canadas ». En 1973 toujours, un candidat à la maîtrise en français défend une thèse — la première — sur la littérature canadienne-française. En stylistique française, on met au programme un texte québécois. Les Presses de l'Université du Maine publient *Vers l'évolution d'une culture* de Céleste Roberge, étudiante et membre du FAROG.

En 1974, les recherches en langue franco-américaine sont le sujet de communications présentées à Providence (Rhode Island), à Lewiston, à Portland et à Farmington (Maine). On réalise deux vidéos sur la langue franco-américaine dont l'un est diffusé à Providence et l'autre, à Manchester. Le Centre franco-américain commence la publication de son journal, le *Farog Forum*. « Irrévérencieux, frondeur, hyper-critique, abusant du sarcasme, le *Forum* agace par son intolérance à l'égard des valeurs traditionnelles, par son insistance obsessionnelle sur le mauvais côté des choses, et par une audace qui n'évite pas toujours l'arrogance » (Armand Chartier, *Histoire des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1775-1990*, Sillery, Septentrion, 1991, p. 341). J'assiste au colloque sur « l'Histoire française nord-américaine » tenu à l'Université Laval. À ce colloque, je fais la connaissance de Gaston Dulong qui donne à mes travaux un pli scientifique.

Pour continuer mes recherches, j'ai eu recours à une société de pâtes et papiers dont l'aide financière m'a permis de former une équipe de huit étudiants qui, ces quatre dernières années, ont choisi dans 105 villes, villages et communes franco-américains, un témoin, âgé d'au moins 45 ans, né sur les lieux, qui parlait français. À ces témoins, l'équipe a posé les 84 questions sur le vocabulaire de l'intérieur et de l'extérieur de la maison, qui se trouvent dans le premier volume de l'œuvre de MM. Dulong et Bergeron. Puisqu'il s'agissait d'une enquête géo-linguistique, on s'intéressait moins à la réponse correcte enregistrée sur magnétophone (101 cassettes) qu'à la prononciation. À la même époque, une trentaine d'étudiants ont passé quinze jours à Québec pour se familiariser avec la langue et l'histoire québécoises.

En 1975, Jacqueline Delobel-Brimmer et moi-même traduisions le manuel des *Labor Laws of the State of Maine* à l'intention des travailleurs canadiens-

français qui comprennent à peine l'américain et qui le parlent encore moins. Ce *Guide sur les lois du travail* a été publié par le Bureau de l'Éducation au Travail/*Office of Labor Education* situé à l'Université du Maine. La même année, «*Survol de la littérature canadienne-française*» devient obligatoire pour avoir accès aux cours de littérature française avancés.

Durant mes années de congé, j'ai passé quatre mois à l'Université Laval où j'ai poursuivi mes recherches sur l'émigration, la langue, la littérature et la civilisation, puis cinq semaines dans les États de la Nouvelle-Angleterre autres que le Maine, afin de faire le lien entre ces questions et l'actualité franco-américaine. J'ai ensuite passé deux années au Zaïre où, grâce à un horaire réduit, j'ai pu écouter une soixantaine de cassettes, transcrire les réponses au questionnaire en alphabet phonétique, puis traduire les réponses en français standard.

De retour d'Afrique, j'ai accepté le poste de professeur invité à l'Université Laval où, avec l'aide de M. Dulong, j'ai précisé le système phonétique franco-américain. Vers la fin de l'année scolaire, j'ai fait une communication sur «*l'identité linguistique des Franco-Américains*», avec cartes, statistiques et exemples du système phonétique. Le séjour à Laval m'a aussi permis d'assister aux cours de «*Dialectologie franco-québécoise*» et de «*Phonétique du franco-québécois*». Cette même année, à l'Université du Maine, la Faculté d'éducation a reçu, pour une période de trois ans, une subvention du *National Endowment for the Humanities* pour un *Canadian and Franco-American Studies Project*. Le directeur général du projet, le professeur Stanley Freeman Jr., a invité des chercheurs chevronnés à venir présenter leurs travaux à ses collègues et a encouragé ceux-ci à se lancer dans le domaine des recherches franco-américaines. M. Freeman a fait publier avec Raymond Pelletier un *Manuel du professeur pour introduire les études franco-américaines/ Initiating Franco-American Studies* (Presses de l'Université du Maine). Pour marquer la fin du projet, M. Pelletier, directeur adjoint, a organisé en août 1981, un colloque, «*The French Experience in North America/ Être français dans l'Amérique du Nord*», auquel a participé Antonine Maillet. L'année précédente, soit en février 1980, l'Université du Maine avait organisé *A Franco-American Faculty Seminar*. Au cours des années suivantes, trois thèses de maîtrise en pédagogie et une en lettres ont été soutenues.

Douze ans après les débuts du mouvement franco-américain à l'Université du Maine, le vice-président aux Affaires académiques nomme un comité franco-américain composé de représentants de toutes les facultés. Tom Skaggs du Bureau de Testing et de Recherches fait publier les résultats d'un sondage, *UMO Freshmen: 1981: Results of a National Survey*. La section française consent, pour le diplôme, à ce que les cours de «*Civilisation québécoise*» ou de «*Civilisation franco-américaine*» soient l'équivalent du cours de «*Civilisation française*» et ajoute au programme «*Histoire de la langue française en Amérique du Nord*» et «*Romans du Québec*». Grâce aux liens avec le gouvernement du Québec, deux Américaines, futures professeures

de français, font un stage pédagogique dans une école secondaire québécoise.

Marcella Sorg, du Département d'anthropologie, publie un article dans le *Farog Forum*: « Franco-American Freshmen at UMO: A Preliminary Survey » (novembre, 1982, p. 1-7).

La Faculté d'éducation reçoit une subvention du gouvernement fédéral afin de gérer un institut destiné à l'entraînement des professeurs bilingues (français). L'Institut existe pendant trois ans et dispose de fonds qui ont permis à plusieurs professeurs d'entamer ou de continuer des recherches en vue de compléter une thèse de maîtrise. Cet institut m'accorde un octroi pour préparer un cours de conversation/composition destiné uniquement aux étudiants franco-américains.

Le cours se donne pour la première fois, au cours de l'année scolaire 1983-1984, à une quinzaine d'étudiants qui ont besoin d'apprendre comment passer de la langue orale à la langue écrite. Comme j'ai moi-même besoin de méthode, je me rends à l'Université du Québec à Chicoutimi où travaillent deux spécialistes de la question. Cette année-là, les communications se multiplient: au *Plymouth State College* dans le New Hampshire: « Origines historiques de quelques prononciations franco-américaines »; à l'*American Dialect Society at New York City*, « La langue franco-américaine »; à l'école secondaire de Gorham (Maine), « Le franco-américain ». Un Franco-Américain propose d'écrire sa thèse de doctorat sur l'éducation bilingue dans le Maine. Et avant la présentation de *La Sagouine*, je distribue dans les cours de français une liste de mots acadiens et j'initie les étudiants à la prononciation acadienne.

En 1984, je fais une seule communication, « Recherches linguistiques franco-américaines », lors d'un colloque sur le bilinguisme. Deux années d'absence de l'université m'ont donné le temps de compléter l'analyse des cassettes. De ce travail sont sorties non seulement les réponses aux questions et la transcription phonétique de ces réponses, mais aussi la récupération de matériaux divers: remarques, explications, anecdotes, chansons, critiques et histoire.

Je présente une communication intitulée « L'Amérique francophone » en juin 1985, au Centre culturel américain à Brazzaville, au Congo. Le professeur d'histoire C. Stewart Doty publie aux Presses de l'Université du Maine *The First Franco-Americans: New England Life Histories from the Federal Writers' Project, 1938-1939*.

À l'Université du Maine, en mai 1986, un Franco-Américain termine sa thèse sur le bilinguisme et reçoit son doctorat. Une équipe de trois professeurs se rend à Lewiston faire des enregistrements (une centaine de cassettes), monter une exposition de photographies et préparer un film fixe. Ces travaux ont été déposés dans les archives du Centre de folklore à l'Université du Maine.

De retour à l'université en janvier 1987, j'ai rédigé une liste de mots en indiquant leur prononciation d'origine picarde, normande ou poitevine.

Yves Frenette fait paraître « La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, Lewiston, Maine, 1800-1880 » dans *Historical Papers — 1989 — Communications historiques* (p. 75-99), article qui porte le même titre que sa thèse de doctorat soutenue à l'Université Laval. Pour moi, le grand événement de 1989 à l'université a été, en avril, les conférences, les causeries et les lectures d'Antonine Maillet.

En juin 1990, deux communications ont été présentées au premier colloque de la CEFAN (Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) tenu à l'Université Laval sur le thème « Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre »; la première, d'Yves Frenette et Yves Roby, s'intitule « Guide du chercheur en études franco-américaines: un projet »; la deuxième de M. Doty, *Franco-American History Projects in the State of Maine; Oral History, Historic Photographs, and Archival Surprises*.

En 1991, la CEFAN publie, sous la direction de Dean Louder, les actes du colloque aux Presses de l'Université Laval (*Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, PUL, 1991). Le professeur Doty fait paraître un ensemble de photographies, *Acadian Hard Times: The Farm Security Administration in Maine's St. John Valley, 1940-1943*, publié aux Presses de l'Université du Maine. Maintes photographies de la collection ont été exposées à Fort Kent et à Orono (Maine), ainsi qu'à la *Boston Public Library*.

En 1992, un candidat à la maîtrise défend sa thèse en histoire. Seul le cours de « Civilisation franco-américaine » attire les professeurs anglophones. De plus en plus, les étudiants dont les parents emploient le français ne parlent qu'américain; il y en a même qui nient leur héritage linguistique: le mouvement des jeunes Franco-Américains paraît avoir vu ses meilleurs jours. En revanche, de temps à autre, un(e) Franco-Américain(e) demande qu'on lui enseigne la langue de ses parents ou de ses futurs beaux-parents.

Au niveau du premier cycle, on constate que les étudiants ne s'intéressent pas au fait franco-américain. Au deuxième cycle, où on n'enseigne ni la linguistique, ni l'histoire de la langue française, ni l'histoire du français en Amérique du Nord, ni la traduction, la section française accepte de plus en plus d'enseignants adjoints franco-américains qui enseignent à mi-temps, assistent aux cours et préparent une thèse.

Les recherches franco-américaines vont bon train, celles, entre autres, du professeur Doty qui ont suscité trois thèses de maîtrise. Mon enquête géolinguistique du français dans l'État du Maine touche à sa fin. À l'aide de l'ordinateur, d'autres recherches se poursuivent et devraient aboutir à la publication d'un glossaire (plus de 13 000 fiches) franco-américain avec précisions sur la prononciation locale, comparée à celle des provinces françaises et du français standard.

Le Centre franco-américain vient de passer à nouveau sous la juridiction du vice-président aux Affaires académiques. Le Département des langues étrangères et classiques change de nom pour prendre celui de Département des langues modernes et classiques. C'est ainsi que le français, dans le Maine, cesse d'être une langue étrangère!